

PREMIERE EXPEDITION

Dr : 8150101

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE QUINZE ET LE QUATRE NOVEMBRE

A LA REQUETE DE :

LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 382 900 942, dont le siège social est 19, rue du Louvre à PARIS (75001), immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07005200, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, devenue CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE,

Ayant pour Avocat Maître Valérie GARÇON, membre de la SCP W2G, inscrite au barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 21, avenue du Général De Gaulle, 93114 ROSNY-SOUS-BOIS Cedex,

Laquelle m'a fait exposer :

Que la caisse requérante est créancière, en vertu de la forme dûment exécutoire d'un acte authentique passé par-devant maître Nathalie SEILER, Notaire à DRANCY, le 7 mai 2008 contenant prêt par le requérant, moyennant diverses charges et conditions définies à l'acte avec affectation hypothécaire au profit du créancier requérant des biens et droits immobiliers concernés à l'encontre Monsieur (Sri Lanka) et Madame (Sri Lanka), née le 26 mars 1966 à (Sri Lanka), tous deux de nationalité française et demeurant ensemble à LE BLANC-MESNIL, 16bis, avenue Georges Clemenceau, à hauteur de la somme de 230 724,64 € arrêtée au 12 août 2015 en principal, arriérés, frais, intérêts et accessoires.

Que les prêts n'ayant pas été remboursés aux conditions dans l'acte, un commandement de payer valant saisie immobilière a été délivré par acte de mon ministère en date du 24 septembre 2015.

Que ce jour, la caisse requérante a le plus grand intérêt à me faire dresser procès-verbal de la description des biens et droits appartenant aux débiteurs et consistant

en un pavillon d'habitation construit sur cave totale comprenant chaufferie, buanderie, d'un rez-de-chaussée divisé en entrée, cuisine, séjour, salon, salle de bains et W.C., d'un premier étage contenant deux chambres, salle d'eau et W.C., remise sur l'arrière terrain attenant, sis à LE BLANC-MESNIL (93150), 16 bis, avenue Georges Clemenceau.

Qu'elle me requiert à cet effet.

Déférant à cette réquisition,

Je, SCP Pascal DUCHAUCHOY-CREUZIN, Huissier de Justice associé, titulaire d'un office d'Huissier de Justice, demeurant 130, avenue de la Division Leclerc 93350 LE BOURGET, Soussigné,

Me suis transporté ce jour à LE BLANC-MESNIL (93150), 16 bis, avenue Georges Clemenceau, où étant à **09h30**, en présence de :

- La société DIAGAMTER, représentée par Messieurs Philippe THIBAUT et Alain CORRIGER,

JE PROCEDE A LA DESCRIPTION SUIVANTE :

A cette adresse se trouve une parcelle contenant sur rue un pavillon, allée de circulation sur la droite et jardin sur l'arrière, dans ce jardin se trouve une remise.

ENVIRONNEMENT :

Le bien est situé à LE BLANC-MESNIL dans la partie Sud de la commune dans un quartier résidentiel.

OCCUPATION :

Le bien est occupé par Monsieur et Madame et leurs enfants.

CHARGES :

Il m'est précisé que le montant de sa taxe foncière serait d'environ 1 000 €.

CHAUFFAGE :

Il s'agit d'un chauffage électrique individuel.

DESCRIPTION :

Le pavillon est un pavillon comprenant sous-sol, rez-de-chaussée surélevé et étage. On y accède soit par une porte avec escalier sur le jardin avant ou par un escalier et une porte par le jardin arrière.

Je procède à la description par l'accès arrière.

REZ-DE-CHAUSSEE SURELEVE :

Depuis la porte arrière, le pavillon au rez-de-chaussée surélevé se compose d'une entrée, à gauche d'une cuisine, à droite d'un petit dégagement desservant lui-même sur la droite une salle d'eau, en face un toilette.

En face de cette cuisine se trouve un séjour avec un placard sous escalier, séjour à gauche duquel se trouve une chambre puis l'escalier tournant menant à l'étage, il est à noter qu'au pied de cet escalier et de cette chambre se trouve la porte donnant sur le jardin avant.

- Entrée :

La porte d'accès sur jardin est une porte en bois avec partie haute vitrée et un imposte vitré et, également dans les deux cas en verre cathédral.

Le sol est recouvert de carrelage en bon état.

Les murs sont recouverts de lames de PVC.

Le plafond est également recouvert de lames de PVC avec un point lumineux.

Cette pièce dispose d'un vasistas en bois oscillant en partie haute sur jardin arrière.

- A gauche, cuisine :

On y accède par une porte coulissante.

Le sol est recouvert de carrelage également ancien et en bon état.

Les murs sont recouverts de peinture ancienne et usagée, le plafond également, avec un point lumineux.

Cette pièce dispose d'une cuisine aménagée ; au fond de celle-ci se trouve un évier à deux bacs avec robinetterie mitigeur, la crédence est en carrelage, au-dessus de

l'évier un cumulus de marque OLYMPIC vertical de 100 L avec son électricité et sa plomberie asservie.

Il y a également un robinet et une évacuation pour machine à laver.

Cette pièce dispose d'une bouche d'aération haute, une fenêtre en bois à double vitrage donnant sur le jardin arrière.

Par le petit dégagement on accède à la salle de bains qui est la porte à droite.

- Salle de bains :

La salle de bains est fermée par une porte en bois recouverte de peinture ancienne, usagée, avec poignée et serrure, verrou de condamnation.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de carrelage du sol au plafond.

Le plafond est recouvert de lames de lambris avec une VMC et un point lumineux.

Cette pièce dispose d'un panneau de pavé de verre de douze panneaux en partie haute, donnant un éclairage naturel.

Il y a dans cette pièce sur la gauche une baignoire avec robinetterie mitigeur, flexible, pomme de douche, barre d'accrochage, un meuble vasque avec robinetterie mitigeur, au-dessus un miroir avec tablette lumineuse.

Cette pièce dispose également d'un radiateur sèche-serviette.

- Toilettes, porte en face :

On y accède par une porte en bois, avec un impact, poignée et serrure, verrou de condamnation.

Le sol est recouvert de carrelage ancien.

Les murs sont recouverts de carrelage du sol à environ 1 m, au-dessus il s'agit d'une peinture ancienne et usagée.

Le plafond est recouvert de peinture ancienne et usagée avec une fissure, une VMC haute qui fonctionne couplé au point lumineux situé au-dessus de la porte.

Cette pièce dispose d'une toilette avec siège et abattant.

- Séjour :

On y accède depuis l'entrée par une porte en bois à petits carreaux, une porte à deux battants un quart / trois quarts.

Le séjour est accessible par une marche, son niveau étant donc légèrement inférieur à celui de l'entrée.

La marche et le sol sont recouverts de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture, le plafond également, avec un point lumineux.

Cette pièce dispose d'une fenêtre en PVC à double vitrage ouvrant sur le jardin avant côté rue.

Il y a également la porte d'entrée donnant sur le jardin avant, porte en bois avec barreau décoratif en fer forgé et oculus central vitré ouvrant.

Il y a également un deuxième point lumineux dans cette entrée juste au-dessus de la porte.

Dans cette pièce se trouve un radiateur de chauffage électrique.

- Chambre située à droite :

On y accède par une porte ancienne.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture usagée.

Le plafond est recouvert de peinture, avec un point lumineux.

Cette pièce dispose d'un radiateur électrique, d'une fenêtre en PVC à double vitrage ouvrant sur rue.

PREMIER ETAGE :

On y accède par un escalier en bois tournant en bon état, les parois sont recouvertes de peinture usagée, il y a un point lumineux mural.

- Petit palier carré :

Le sol est recouvert de parquet flottant.

- Porte à droite, chambre parentale :

Il s'agit d'une chambre avec un balcon ouvrant sur rue.

Le sol est recouvert de parquet flottant ancien et usagé.

Les murs sont recouverts de peinture usagée.

Le plafond est un faux-plafond, avec spots.

Il existe une porte-fenêtre en PVC à double vitrage ouvrant sur un balcon en fer, un radiateur de chauffage central.

Au fond se trouve une salle d'eau.

- Pièce en face :

On y accède par une porte sans poignée ni serrure, le tout étant arraché.

Le sol est recouvert de parquet flottant en très mauvais état.

Les murs sont recouverts de peinture usagée.

Il s'agit d'une pièce mansardée.

Le plafond est recouvert de peinture, avec un velux, il existe de nombreux écailllements.

Dans cette pièce, les mobiliers présents masquent les éléments éventuels de type radiateur.

- Salle d'eau :

On y accède par une porte en bois, avec poignée et serrure.

Le sol est recouvert de carrelage en bon état.

Les murs sont recouverts de carrelage.

Le plafond mansardé est recouvert de peinture.

Il existe un velux qui ferme, dont les pourtours sont en mauvais état.

Dans cette pièce se trouve un lavabo avec robinetterie mitigeur, une salle de douche avec paroi en plexiglas, robinetterie, mitigeur, flexible, barre d'accrochage et un toilette du côté droit.

SOUS-SOL :

On y accède par un escalier en béton tournant, sous l'escalier arrière menant à l'étage.

La porte est une porte en bois avec poignée et serrure.

Le sous-sol se compose d'un couloir, une chambre qui est une pièce avec une fenêtre sur jardin arrière, en face une chambre également avec une fenêtre haute sur jardin avant, à gauche le couloir dessert trois portes, une porte à gauche avec salle d'eau et W.C., une porte en face à usage de cuisine et une porte à droite à usage de chambre.

- Couloir :

Il s'agit d'un couloir en L.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de placoplâtre brut, avec un point lumineux et un deuxième point avec des fils à nu.

- Chambre à droite :

On y accède par une porte en bois avec poignée et serrure.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture et le plafond également, avec un point lumineux.

Dans cette pièce, il y a un convecteur électrique, un vasistas en PVC à double vitrage ouvrant sur jardin arrière.

- Chambre en face :

On y accède par une porte en bois avec vitrage.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture et le plafond également.

Dans cette pièce, il y a un vasistas haut donnant sur le jardin avant, avec barreau décoratif.

- Salle d'eau avec W.C. :

On y accède par une porte en bois, avec poignée et serrure.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de carrelage du sol au plafond.

Le plafond est recouvert de peinture, avec un point lumineux.

Cette pièce se compose d'un meuble vasque avec robinetterie mitigeur, un bac à douche avec mitigeur, flexible, pomme de douche, WC.

Cette pièce est dispose d'une VMC haute.

- Porte en face, cuisine :

On y accède par une porte en bois avec poignée et serrure.

Le sol est recouvert de carrelage en très mauvais état.

Les murs sont recouverts de carrelage du sol à 1,20 mètre, au-dessus il s'agit de peinture en très mauvais état.

Le plafond est un faux-plafond recouvert de placoplâtre partiellement défoncé, avec un point lumineux.

Dans cette pièce, il y a un vasistas PVC à double vitrage donnant sur le jardin arrière.

Il y a un évier en très mauvais état, avec un plan de travail.

Cette pièce est encombrée et ne permet pas d'exploration supplémentaire.

- Chambre à droite :

On y accède par une porte en bois avec poignée et serrure hors service.

Le sol est recouvert de carrelage en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture.

Il y a un vasistas en PVC double vitrage avec barreau donnant sur le jardin avant et un point lumineux au plafond.

Il existe un radiateur électrique.

- Jardin arrière et remise :

Il s'agit d'un jardin avec une allée centrale bétonnée.

Au fond et à droite se trouve un petit bâtiment dont les murs sont en bardage et la toiture également, avec deux fenêtres en PVC à double vitrage et une porte d'accès.

Cette pièce est à usage cultuel.

Il y a une salle principale, puis une pièce aveugle.

- Salle principale :

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture usagée.

Le plafond est en dalles décoratives.

Il existe dans cette salle un radiateur électrique et derrière se trouve un débarras avec une porte qui est une pièce aveugle.

Mes opérations terminées je me suis retiré à **10h30**.

Les diagnostics techniques sont effectués devant moi par la société DIAGAMTER pour être annexés à la procédure.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Le présent acte comporte huit feuilles.

COUT:	
Article 16 honoraires	226,60
Article 18 déplacement	7,67
Montant HT	234,27
TVA 20	46,85
Taxe	11,16
Total TTC	292,28 euros

Pascal DUCHAUCHOY-CREUZIN
Huissier de Justice associé

